CCP Tutorat en entreprise

Ressources Humaines - RSE

19/12/2025

Public et prérequis

Tuteur d'un collaborateur en interne

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel, ou en ayant validé une certification professionnelle de niveau à minima N-1 du Cadre National des Certifications Professionnelles, soit après une expérience professionnelle.

Les objectifs

Préparer l'arrivée et accueillir le tutoré
Contribuer à l'acquisition de compétences professionnelles
Mettre en œuvre l'accompagnement du tutoré
Participer à l'évaluation du suivi de la formation

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques et pratiques

La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

Validation et certification

CCP Tutorat en entreprise (CCPI) - CCPI 2016 0013 - RS 6717

Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires
Multiples cas pratiques, ateliers, mises en situations et jeux de rôles à partir d'exercices concrets
Outils et documents types

Contenu de la formation

Rôle et fonctions du tuteur selon la nature du tutorat

Accueillir, diffuser les bonnes pratiques, intégrer, former, suivre et évaluer
Identifier les différents acteurs du tutorat
Liaison avec l'organisme de formation

Les conditions d'un tutorat réussi

Identifier les compétences à acquérir (en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être)
Définir des objectifs pédagogiques et le parcours de formation
Accueillir la personne et faciliter son intégration
Déterminer les besoins du tutoré
Prévoir les points de contrôle et les modalités de suivi
Évaluer les résultats d'un tutorat

RÉFÉRENCE
RHRS0030

CENTRES DE FORMATION
Senlis, Beauvais, Saint-Quentin

DURÉE DE LA FORMATION
3 jours / 21 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

PARTENAIRE
UIMM

Les + Promeo

• 60 ans d'existence
• Une communauté de 3 100 alternautes
• 24 000 stagiaires formés par an
• 3 500 entreprises qui nous font confiance

• Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
• L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
• La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
• Une pédagogie active
• Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Développer et évaluer les compétences du tutoré

Séquencer le programme en étapes
Transmettre ses compétences : communication, méthodes pédagogiques, adaptation au public
Une nouvelle modalité pédagogique : l'AFEST
Traiter les difficultés d'apprentissage
Utiliser un support de suivi et d'évaluation de la montée en compétences
Réaliser des entretiens de suivi, valoriser la progression du tutoré

Les outils du tutorat

Livret d'accueil
Parcours d'intégration et de formation
Guide du tuteur
Fiche de poste et référentiel compétences
Support d'évaluation

Préparation à la soutenance

Confronter et valider les preuves apportées par le livret construit au fil des modules
S'entrainer à la soutenance (présentation et réponses aux questions)

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.
La formation est validée par une Certification de Compétences Professionnelles Interbranches "CCPI 2016 0013".
L'évaluation finale s'organisera sous forme de commission d'évaluation (1/2 journée - 6 candidats maximum) : Le candidat présentera oralement, devant 2 professionnels (à minima), le rapport CCPI tutorat en entreprise formalisé tout au long de son parcours de formation.